

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/10/2024 - 34271 - 2020 B 04042 - 883 574 717 - 4I TRANSPORT

copie conforme

Désignation de l'entreprise 41 TRANSPORT

Neant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2 Rue Gustave Eiffel 93210 SAINT DENIS

SIRET

8 8 3 5 7 4 7 1 7 0 0 0 1 2

- 3 OCT. 2024

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le		
				13/11/21/21/01/21/31		
ACTIF		Brut 1		Amortissements- Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012		
	{ Fonds commercial *					
	{ Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	809	030	586	
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
Total I (5)		044	809	048	586	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés *	068	1 419	070	1 419
			{ Autres * (3)	072	2	074
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	9 828	086	9 828	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II		096	11 243	098	11 248
	Total général (I+II)		110	12 058	112	586
PASSIF				Exercice N 1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			500	
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126			50	
	Reserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136			7 891	
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
Total I		142			8 441	
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			1 453	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	1 079		1 079	
	Comptes courants d'associés	173			498	
	Autres dettes	175				
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176			3 030	
Total général (I + II + III)		180			11 472	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 392 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		41 TRANSPORT		Nant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		%		
						Exercice N clos le 31/12/2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
					217		218	
					51 262			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (D)						232	51 262	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	40 702	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 214	244	1 690	
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements *					254	270	
	dont amortissement du fonds de commerce						255	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	{		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260				
Total des charges d'exploitation (D)						264	42 662	
1 – RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	8 601	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	6	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)		{		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		703	
		{		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	7 891	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 891	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGD) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	217	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	703		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (cf. septies)	986	ZFU/TE (cf. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (cf. septies)	981	IEI (cf. septies A)	989				
	ZRD (cf. tentatives)	127	ZRR (cf. quinquiés)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 11 quinquies bis)	991						
	ZEANG (cf. quinquies)	345	Exonérations et déductions particulières	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 11 septies bis)	992	Exonérations et déductions particulières	993				
	Ce n'est pas le cas							
	Crédit d'impôt sur le revenu (cf. art. 1709 du CGI)							
	Donc divers							
Déduction fiscale (cf. art. 39-1-1)	643	Déduction fiscale (cf. art. 39-1-1)	643					
Déduction fiscale (cf. art. 39-1-2)	645	Déduction fiscale (cf. art. 39-1-2)	647					
Déduction fiscale (cf. art. 39-1-3)	648	Déduction fiscale (cf. art. 39-1-3)	649					
Déduction fiscale (cf. art. 39-1-4)	649	Déduction fiscale (cf. art. 39-1-4)	650					
Déduction fiscale (cf. art. 39-1-5)	651	Déduction fiscale (cf. art. 39-1-5)	652					
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS				Bénéfices col. 1 - Déficit col. 2	352	8 594	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat				360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 - Déficit col. 2	370	8 594	372	

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2024

41 TRANSPORT

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 392 <i>septies</i> A/bis du Code général des impôts)										Designation de l'entreprise : 41 TRANSPORT										Neant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Reévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ																		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400				402				404				406					
		Autres		410				412				414				416					
Immobilisations corporelles		Terrains		420				422				424				426					
		Constructions		430				432				434				436					
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440				442				444				446					
		Installations générales, agencements divers		450				452				454				456					
		Matériel de transport		460				462				464				466					
		Autres immobilisations corporelles		470		809		472				474				476		809			
		Immobilisations financières		480				482				484				486					
		TOTAL		490		809		492				494				496		809			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495				497				498				499					
		Autres immobilisations incorporelles		500				502				504				506					
Immobilisations corporelles		Terrains		510				512				514				516					
		Constructions		520				522				524				526					
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530				532				534				536					
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540				542				544				546					
		Matériel de transport		550				552				554				556					
		Autres immobilisations corporelles		560		316		562		270		564		566		586					
		TOTAL		570		316		572		270		574		576		586					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à FIS, 12,8 % pour les entreprises à FRO (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle))																	
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Année de cession		Valeur d'achat *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins values											
		1		2		3		4		5		19 %, 6		15 % ou 12,8 %, 7		0 %, 8					
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578		580		582		584		586		588		589		589					
		Plus values taxables à 19 % (1)		579				Régularisations		590		585		591		595					
		TOTAL								596		585		597		599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOFSD

(1) Ces plus values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

41 TRANSPORT										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial		681		683							
Autres immobilisations incorporelles		700		705							
Terrains		710		715							
Constructions		720		725							
Inst. techniques mat. et outillage		730		735							
Inst. générales, agencements amén. div.		740		745							
Matériel de transport		750		755							
Autres immobilisations corporelles		760		765							
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780									
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-B-2 du CGI)				982 bis							
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter							
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				960							
Total des déficits restant à reporter				970							
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG et RDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										307	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT SD.

4I TRANSPORT

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 2 Rue Gustave Eiffel

93210 SAINT DENIS

R.C.S : 883574717

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **un bénéfice** de **7 891,43** Euros, de la façon suivante :

- Au compte courants de l'associé unique pour un montant de 7 891,43 Euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président



4I TRANSPORT

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 2 Rue Gustave Eiffel

93210 SAINT DENIS

R.C.S : 883574717

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023

RIADH DRINE, associé unique et gérant de la société 4I TRANSPORT, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **51 262,25** Euros contre **56 577,32** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de transport de voyageurs.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **42 661,64** Euros pour l'exercice, contre **46 526,16** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **40 702,07** Euros au 31/12/2023 contre **46 255,06** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **1 689,76** Euros au 31/12/2023 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2023 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2023 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **269,72** Euros au 31/12/2023 contre **269,72** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-6,21** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-703,00** Euros au 31/12/2023, contre **-180,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **7 891,43** Euros contre un bénéfice de **9 871,80** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **809,16** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **585,89** Euros, soit un montant net de **223,27** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **492,99** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **11 248,42** Euros, contre **13 972,98** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **8 441,43** Euros, contre **10 421,80** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **3 030,26** Euros contre **4 044,17** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **51 262,28** Euros au 31/12/2023, contre **56 577,96** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **8 600,64** Euros, contre **10 051,80** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2023** fait ressortir un **bénéfice** de **7 891,43** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au compte courants de l'associé unique pour un montant de **7 891,43** Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France : ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SAINT DENIS

Le 14/06/2023

Le Président

